

**DEC161798DR06**

**Décision portant nomination de M. Ludovic Pasquier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7198 intitulée Institut Jean Lamour : Matériaux – Métallurgie – Nanosciences.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7198 intitulée Institut Jean Lamour et nommant M. Eric Gaffet en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 16/12/2016 ;

Considérant que M. Ludovic Pasquier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, les **13,14,23,24,29 et 30 juin 2016**.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Ludovic Pasquier est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7198 intitulée Institut Jean Lamour, à compter du 01/01/2017.

M. Ludovic Pasquier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Ludovic Pasquier, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 16 décembre 2016  
de l'unité

Le directeur

**Eric Gaffet**

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
**Muriel Sinanidès**

Visa du Président de l'Université de Lorraine  
**Pierre Mutzenhardt**

DEC 170445INP

**Décision portant cessation de fonctions de M. Paul Allé, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7036 « Cristallographie, résonance magnétique et modélisations (CRM2) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche 7036 intitulée « Cristallographie, résonance magnétique et modélisations » (CRM2) et nommant M. Schaniel directeur de cette unité et M. Allé directeur adjoint ;

**Vu** le courrier de M. Allé en date du 5 janvier 2017 ;

**DECIDE :**

**Article 1**

A compter du 5 janvier 2017, il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7036 exercées par Monsieur Paul Allé.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 février 2017

Pour le président et par délégation  
la directrice générale déléguée à  
la science

Anne PEYROCHE